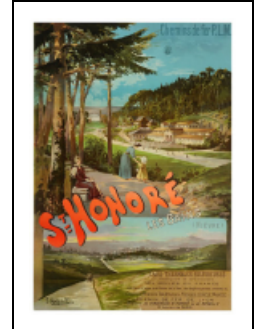


## THERMALISME DANS LA COMMUNE DE SAINT-HONORÉ-LES-BAINS (LE)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre  
Saint-Honoré-les-Bains

Dossier IA58001207 réalisé en 2019

Auteur(s) : Fabien Dufoulon, Marguerite  
Cinotti



### Le développement du thermalisme à Saint-Honoré-les-Bains

Les guides de la station thermale se multiplient à partir des années 1850. Le *Guide pittoresque* (1857) d'Élisa Chevalier est l'un des premiers à paraître. La partie consacrée à Saint-Honoré-les-Bains commence par une évocation du caractère pittoresque de la station et se poursuit par la description de l'établissement. L'auteur insiste sur la vie "à bon marché" dans la station et sur les habitants "dénués surtout de cet esprit de gain qui fait un lieu d'effroi des eaux thermales". L'environnement constitue un autre atout de la station, comme on peut le lire dans un mémoire à l'appui d'une demande d'un périmètre de protection (1875) : "Entouré au nord et à l'est par les montagnes boisées du Morvan, Saint-Honoré, grâce à ces abris naturels, jouit d'un climat relativement doux et de tous les avantages pittoresques des montagnes. Cette condition est précieuse pour les malades atteints d'affections pulmonaires qui constituent la plus grande partie de la clientèle de Saint-Honoré." Dans le premier numéro du *Saint-Honoré Thermal* (1er mai 1901), on célèbre à la fois les "paysage montagneux des plus pittoresques" et la "vie à bon marché". À la cure d'eau s'ajoute la cure d'air : "C'est un gros village [...] entouré d'immenses forêts dont l'action ozonisante, éminemment dépuratrice de l'atmosphère, aide à la guérison de tous les malades en général. [...] L'atmosphère, si pure, du Morvan, le calme et la beauté d'une végétation verdoyante et boisée, les bienfaisantes effluves des pins et des sapins, tout conspire à faire oublier du baigneur ses soucis morbides." Le Morvan est enfin présenté comme un territoire propice aux excursions dépayssantes pour les citadins. Dans le quatorzième numéro du *Saint-Honoré thermal* (18 août 1901), Auguste Parmentier raconte son ascension de la Vieille-Montagne : "Nous étions à 557 mètres d'altitude. Cela nous a rappelé Luchon et les Eaux-Bonnes."

La commune a été profondément marquée sociologiquement et économiquement par le thermalisme. En 1884, l'établissement thermal accueille environ 1 400 curistes. En 1886, la commune compte 1 716 habitants. À cette époque, on compte donc un curiste pour 1,2 habitant. Le rapport est comparable à Pougues-les-Eaux ; les curistes sont proportionnellement moins nombreux dans les autres stations thermales de Bourgogne (comme Bourbon-Lancy) et de Franche-Comté (comme Luxeuil-les-Bains). Autour de 1908, l'impôt moyen par tête est d'environ 25 francs à Saint-Honoré, alors qu'il se situe entre 8 et 15 francs dans les communes voisines.

### Mode de gestion de l'établissement

L'établissement thermal est créé en 1810-1813. Il est la propriété d'une société d'actionnaires de 1826 à 1837, puis des marquis d'Espeuilles de 1837 à 1900 : Antoine-Théodore Viel de Lunas (1803-1871) et Marie-Louis-Antonin Viel de Lunas (1831-1913). La famille est à l'origine de la construction de plusieurs hôtels de voyageurs, du casino-théâtre et de la chapelle du parc. La Société anonyme des eaux thermales de Saint-Honoré-les-Bains est créée en 1900. Elle est dirigée par un conseil d'administration de sept membres. Le marquis d'Espeuilles et son fils apportent la pleine propriété des immeubles et des meubles, d'une valeur alors estimée à 1 200 000 francs. La société permet de réunir les capitaux supplémentaires indispensables à la modernisation des équipements de la station, comme le précise le premier numéro du *Saint-Honoré Thermal* (1er mai 1901) : "Il s'agit de faire subir des transformations à l'établissement thermal, de bâtir des villas, de créer des logements dans les hôtels et les immeubles appartenant à la Compagnie, d'augmenter le confort où il peut laisser à désirer, et de pourvoir la station des attractions que l'on trouve maintenant dans les villes d'eaux où l'étranger abonde." En 1900, la majorité des recettes de la société proviennent de l'établissement thermal (54 196 francs, soit environ 58 %). Viennent ensuite l'affermage des hôtels (22 000 francs, soit environ 24 %) et du casino (3 000 francs, soit environ 3 %) et la location d'emplacements et de magasins (1 505 francs, soit environ 2%). Diverses recettes (8 998 francs) permettent d'atteindre un

total de 93 307 francs. Cette année là, les dépenses s'élèvent à 55 767 francs, ce qui permet à la société de dégager un bénéfice de 37 540 francs. Grâce à ces résultats, la rémunération du capital investi par les actionnaires est fixé à 2 %. Au cours des exercices suivants, les résultats de la société sont beaucoup moins bons, à tel point que l'assemblée générale renonce à verser des dividendes aux actionnaires à partir de 1901. C'est seulement après l'inauguration des travaux de l'établissement thermal (1906) qui entraîne l'afflux de nouveaux curistes que les bénéfices atteignent des niveaux comparables à ceux de 1900. Pour la société, l'affermage des hôtels et du casino-théâtre à des montants fixes tend toutefois à limiter l'impact de cette hausse. Logiquement, la part des recettes de l'établissement thermal, qui est géré en régie directe, dans les recettes totales augmente et atteint 63 % en 1907.

## Statut de la station

Marie-Louis-Antonin de Viel de Lunas, marquis d'Espeuilles, adresse au Ministère de l'agriculture et du commerce un mémoire à l'appui d'une demande d'un périmètre de protection le 20 mars 1875. Le document est complété par un mémoire supplémentaire daté du 12 août 1875. Une première demande comparable semble avoir été formulée, sans pour autant aboutir, à la suite de la déclaration d'intérêt public du 28 avril 1860. La protection doit couvrir une zone d'un rayon de 500 mètres autour des sources. Cette demande est renouvelée au début des années 1890. Peu de temps après, le creusement d'un puits par le docteur Jean-François Breuillard entraîne un conflit. Contrairement à celui de Pougues-les-Eaux, le périmètre de Saint-Honoré-les-Bains ne semble jamais avoir été matérialisé par des bornes sur la voie publique. Par décret du 26 juin 1916, la commune est érigée en « station hydrominérale » (statut défini par une loi du 13 avril 1910).

## Les lieux d'hébergement

La plupart des lieux d'hébergement des curistes se situe dans le quartier thermal. Les autres se trouvent dans le bourg ancien.

### Dans le bourg ancien

La construction d'un premier établissement thermal (1810-1813) et surtout sa reconstruction (1854-1857) ont eu un impact direct sur le bourg ancien, ce dont témoigne l'ouvrage (1859) de Camille Allard : "Saint-Honoré-les-Bains était un bien pauvre village, il y a quatre ou cinq ans, avant la création de l'établissement thermal [...]. On trouvait à peine à Saint-Honoré une ou deux méchantes auberges qui depuis sont devenues de beaux hôtels. Tous les habitants se sont mis en frais pour recevoir leurs nouveaux hôtes. Plusieurs hôtels ont été bâtis, les anciennes maisons ont été promptement appropriées à leur nouvelle destination." La distinction entre villas, pensions de familles et hôtels de voyageurs est particulièrement délicate à établir dans le bourg, où la conservation et la transformation d'édifices anciens semblent être la règle. On peut supposer par ailleurs que toutes les chambres proposées aux curistes par des particuliers n'ont pas d'existence officielle. Le plan du service vicinal du Ministère de l'Intérieur (1878) indique ainsi que le bourg ancien compte cinq maisons abritant des "appartements meublés pour les baigneurs" et un seul hôtel de voyageurs (Hôtel des Thermes). Deux cas de transformation d'édifices anciens sont bien connus : l'Hôtel des Thermes (2 rue de l'Église, parcelle AE 100) serait un ancien relais de diligence et l'Hôtel Saint-Louis (22 rue de l'Église, parcelle AE 52) serait l'ancien presbytère. Le cas de l'Hôtel Jolly-Maribas (11 rue de l'Église, parcelle AE 109) est un peu différent puisqu'il est construit par Gabriel Maribas au début des années 1870. Dès cette époque, il s'agit bien d'un hôtel destiné aux curistes. Deux étages sont ajoutés au début du 20<sup>e</sup> siècle, et une aile en retour, côté jardin, est construite par Jean-Théodore Jolly dans les années 1930. D'autres hôtels de voyageurs moins importants sont attestés dans le bourg, comme l'Hôtel de la Poste (28 avenue du Général d'Espeuilles, parcelle AH 5) et l'Hôtel du Centre (35 avenue du Général d'Espeuilles, parcelles AH 90-91).

### Dans le quartier thermal

Voir annexes :

- les hôtels de voyageurs dans le quartier thermal de Saint-Honoré-les-Bains
- les maisons de villégiature dans le quartier thermal de Saint-Honoré-les-Bains

## Les moyens de transport

L'accessibilité des stations thermales est un enjeu crucial pour leur développement au 19<sup>e</sup> siècle. C'est le cas à Saint-Honoré-les-Bains comme en témoignent les journaux, les guides du curiste, et les plaquettes promotionnelles. Il importe avant tout que la station soit accessible depuis les grandes villes comme Paris et Lyon. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la commune est encore à treize ou quatorze heures de route de la capitale, mais l'essor du chemin de fer accompagne rapidement le développement de la station dans les décennies suivantes.

Les Parisiens peuvent rejoindre Saint-Honoré-les-Bains par deux lignes au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les curistes choisissant la ligne du Bourbonnais sont invités à prendre la ligne Paris-Nevers (ouverte en 1861) et à descendre à Nevers, puis à prendre la ligne Nevers-Chagny (ouverte en 1867) et à descendre à Cercy-la-Tour ; une dernière ligne en direction de Clamecy (ouverte en 1878) permet enfin de descendre à Vandenesse, situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Honoré. Ceux qui choisissent de passer par la Bourgogne empruntent la ligne Paris-Tonnerre (ouverte en 1849) et descendent à La Roche pour prendre le train de Nevers ; une dernière ligne en direction de Cercy-la-Tour (ouverte en 1878) permet enfin de descendre à Vandenesse. Le voyage depuis Paris est relativement long : huit heures en train express soit autant que pour aller à Bordeaux, ou environ dix heures avec l'omnibus qui roule de nuit. Les curistes venant de Lyon arrivent quant à eux à Rémilly, également situé à une

dizaine de kilomètres, où un omnibus les conduit jusqu'à la station thermale. La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (P.L.M.) a édité plusieurs affiches de la fin du 19e siècle aux années 1930. La connexion de la station thermale aux gares de Vandenesse (gare des curistes venant de Paris) et de Rémilly (gare des curistes venant de Lyon) est l'objet de projets à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle. En 1886, la Société française pour la traction par la vapeur et l'électricité propose un projet de ligne de tramway entre Châtillon-en-Bazois et Issy-l'Évêque qui serait passée par Moulins-Engilbert, Saint-Honoré-les-Bains et Luzy. L'agent voyer de l'arrondissement émet un avis favorable. Des subventions des pouvoirs publics sont évoquées. Pour des raisons inconnues, cette ligne ne voit jamais le jour. En 1904, Léon Bayeux-Besse, propriétaire de l'hôtel de la Villa Vaux-Martin, dresse l'avant-projet d'une ligne de tramway à vapeur entre la gare de Vandenesse et la station de Saint-Honoré-les-Bains. Selon son mémoire descriptif, la ligne de tramway mesurerait 9,050 km de long sur 60 cm de largeur, et aboutirait dans le bourg près de la maison Olivier. En 1905, le Conseil général de la Nièvre concède à Bayeux-Besse cette ligne dont l'exploitation serait « à ses frais, risques et périls, sans aucune garantie ni subvention de l'État ». Une convention est passée entre Bayeux-Besse et le préfet, mais le projet est prorogé en 1907 et 1908, puis abandonné sans doute faute d'investisseurs pour constituer une société d'exploitation. C'est finalement une simple ligne d'autobus qui est mise en place à l'initiative de la Société des Eaux et des Hôteliers en juin 1907. Le trajet depuis Vandenesse ou Rémilly dure une vingtaine de minutes.

## Historique

L'attestation de vestiges de thermes antiques confirme l'utilisation des sources thermales de Saint-Honoré-les-Bains dès l'Antiquité. Elles ne sont plus exploitées sous l'Ancien Régime. La création d'un premier établissement thermal (1810-1813) fait renaître l'activité, qui marque profondément l'histoire de la commune jusqu'à nos jours. Un véritable quartier thermal se développe à l'ouest du bourg ancien, marqué par une architecture spécifique (demeures de villégiature et hôtels de voyageurs, casino-théâtre, parc thermal) datant principalement de la seconde moitié du 19e siècle et de la première moitié du 20e siècle. Par décret du 26 juin 1916, la commune de Saint-Honoré est érigée en "station hydrominérale" (statut défini par la loi du 13 avril 1910). Par décret du 26 décembre 1974, elle est renommée officiellement "Saint-Honoré-les-Bains" (date d'effet : 1er janvier 1975). L'usage de ce nom est toutefois courant dès la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle. L'établissement thermal est encore aujourd'hui en activité.

## Sources documentaires

### Documents d'archives

- **Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].**  
Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].- Atlas parcellaire (1832) : 3 PP 246- État de section (1832) : 3 P 246/1- Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 246/2 (folio 1 à 380), 3 P 246/3 (folio 381 à 780), 3 P 246/4 (folio 781 à 1168)- Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914) : 3 P 246/5- Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties : 3 P 246/6- Matrices cadastrales des propriétés non bâties : 3 P 246/7, 3 P 246/8, 3 P 246/9  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 3 P 246
- **Archives départementales de la Nièvre. 5 S 2922. Tramway entre le port d'Isenay et Saint-Honoré-les-Bains, projet d'établissement, vote d'une subvention. Délibérations, correspondance (1903-1907).**  
Archives départementales de la Nièvre. 5 S 2922. Tramway entre le port d'Isenay et Saint-Honoré-les-Bains, projet d'établissement, vote d'une subvention. Délibérations et correspondance (1903-1907).  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 5 S 2922
- **Archives départementales de la Nièvre. 5 S 4382. De la gare de Vandenesse à la station thermale de Saint-Honoré-les-Bains, avant-projet. Rapport, affiches, cahiers des charges, cartes, plans (1904-1906).**  
Archives départementales de la Nièvre. 5 S 4382. De la gare de Vandenesse à la station thermale de Saint-Honoré-les-Bains, avant-projet. Rapport, affiches, cahiers des charges, cartes, plans (1904-1906).  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 5 S 4382
- **Archives départementales de la Nièvre. 5 S 6862. Par Tannay, Châtillon, Moulin-Engilbert, Saint-Honoré-les-Bains et Luzy. Correspondance et mémoire descriptif (1899-1900).**  
Archives départementales de la Nièvre. 5 S 6862. Par Tannay, Châtillon, Moulin-Engilbert, Saint-Honoré-les-Bains et Luzy. Correspondance et mémoire descriptif (1899-1900).  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 5 S 6862
- **Archives départementales de la Nièvre. 5 S 6863. Par Tannay, Châtillon, Moulin-Engilbert, Saint-Honoré-les-Bains et Luzy. Correspondance et mémoire descriptif (1899-1900).**  
Archives départementales de la Nièvre. 5 S 6863. Par Tannay, Châtillon, Moulin-Engilbert, Saint-Honoré-les-Bains et Luzy. Correspondance et mémoire descriptif (1899-1900).  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 5 S 6863

## Documents figurés

- **Établissement thermal. 1857.**

Établissement thermal / Dardelet. In : Chevalier, E. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. Nevers : P. Bégat, 1857. p. 272.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : NIV 2004

- **[Vue du bourg et du quartier thermal]. 1857.**

[Vue du bourg et du quartier thermal] / Dardelet. In : Chevalier, E. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. Nevers : P. Bégat, 1857. p. 272.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : NIV 2004

- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. [Fin du 19e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre / Henri Ganier. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. Imp. Courmont Frères. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). [Fin du 19e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) / Frédéric Alexianu dit Hugo d'Alesi. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. 102 x 70 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Eaux thermales sulfureuses, sodiques et arsenicales. [Fin du 19e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Eaux thermales sulfureuses, sodiques et arsenicales / [auteur inconnu]. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. Imp. Marcel Picard, Paris. Affiche publicitaire.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Saint-Honoré-les-Bains. Cascade du Seu. [Première moitié du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains. Cascade du Seu / [auteur inconnu]. [Première moitié du 20e siècle]. Chalon-sur-Saône : Bourgeois Frères, [s.d.]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Route de Luzy. [Première moitié du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Route de Luzy / [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [première moitié du 20e siècle].

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Vieille Montagne. [Première moitié du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Vieille Montagne / [auteur inconnu]. [S.l.] : N.D., [première moitié du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Vue panoramique côté sud. [Première moitié du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Vue panoramique côté sud / [auteur inconnu]. Autun : Rasse, [première moitié du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains. Hôtel des Thermes. [Premier quart du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains. Hôtel des Thermes / [auteur inconnu]. [S.n.] : [s.d.], [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Hôtel Jolly-Maribas. [Premier quart du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Hôtel Jolly-Maribas / [auteur inconnu]. Besançon : C. Lardier, [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). L'Hôtel Saint-Louis. [Premier quart du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). L'Hôtel Saint-Louis / [auteur inconnu]. Tannay : Éditions Collin, [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. [Début du 20e siècle].**

Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre / [auteur inconnu]. [Début du 20e siècle]. Lithographie. 100 x 70 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Façade sur la cour. Côté des champs. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs]. [Vers 1900].**

Façade sur la cour. Côté des champs. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

- **[Maquette. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs]. [Vers 1900].**  
[Maquette. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Papier collé sur une boîte en bois contenant des plans des étages.  
Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains
- **[Plan, coupes et élévations. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs]. [Vers 1900].**  
[Plan, coupes et élévations. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.  
Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains
- **Plan du rez-de-chaussée. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs]. [Vers 1900].**  
Plan du rez-de-chaussée. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.  
Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains
- **Plan du 1er étage. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs]. [Vers 1900].**  
Plan du 1er étage. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.  
Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains
- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. [Vers 1910].**  
Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre / Louis Tauzin. [Vers 1910]. Lithographie. 104,5 x 75,5 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers
- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. [1928].**  
Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre / Roger Broders. [1928]. Imp. Pierre Lafitte, Paris. 99,5 x 62,5 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers
- **Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Providence des voies respiratoires. [Vers 1930].**  
Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Providence des voies respiratoires / [auteur inconnu]. [Vers 1930]. 100 x 63 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

## Bibliographie

- **Chevalier, Élisabeth. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. 1857.**  
Chevalier, Élisabeth. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. Nevers : P. Bégat, 1857.
- **Charleuf, Gilbert. Aquis-Nisinaei. Étude archéologique des sources thermales de Saint-Honoré-les-Bains. 1864.**  
Charleuf, Marie Pierre Gilbert. Aquis-Nisinaei. Étude archéologique des sources thermales de Saint-Honoré-les-Bains. Paris : Rollin et Feuadent, Librairie archéologique, 1864. 45 p.
- **Gueneau, Lucien. Saint-Honoré-les-Bains et son inventeur Bacon-Tacon. 1899.**  
Gueneau, Lucien. Saint-Honoré-les-Bains et son inventeur Bacon-Tacon. In : Mémoires de la Société académique du Nivernais, t. VIII, année 1899, p. 95-98.
- **Saint-Honoré Thermal, première année, n°1, 1er mai 1901.**  
Saint-Honoré Thermal, première année, n°1, 1er mai 1901.
- **Saint-Honoré Thermal, première année, n°14, 18 août 1901.**  
Saint-Honoré Thermal, première année, n°14, 18 août 1901.
- **Cortambert, Richard. Établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. 1860.**  
Cortambert, Richard. Établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. Saint-Honoré-les-Bains : Établissement thermal, 1860. 15 p.
- **Gueneau, Victor. Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Notice historique. [1877].**  
Gueneau, Victor. Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Notice historique. Saint-Honoré-les-Bains : Établissement thermal, [1877].
- **Binet, Maurice. Étude clinique et climatologique sur Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). 1881.**  
Binet, Maurice. Étude clinique et climatologique sur Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Paris : Octave Doin, 1881.
- **Gaudinot, Adrien. Essai sur les origines de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). 1933.**  
Gaudinot, Adrien. Essai sur les origines de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Paris : Éditions Pierre Bossuet, 1933. 48 p.
- **Ducros, Henri. Saint-Honoré-les-Bains. 1992.**

Ducros, Henri. Saint-Honoré-les-Bains. [S.l.] : [s.n.], 1992. 93 p.

- **Hommage au Docteur Eugène Collin. 2002.**  
Hommage au Docteur Eugène Collin. In : L'info de St-Ho, n°3, janvier 2002, p. 3-4.
- **Traullé, Francis. Le Peintre Pierre Bonnard (1887-1947) à Saint-Honoré-les-Bains. 2002.**  
Traullé, Francis. Le Peintre Pierre Bonnard (1887-1947) à Saint-Honoré-les-Bains. In : L'info de St-Ho, n°16, avril 2002, p. 7.
- **Le Docteur Segard. 2003.**  
Le Docteur Segard. In : L'info de St-Ho, n°7, janvier 2003, p. 2.
- **Traullé, Francis. De Chaissac à Vasarely. 2004.**  
Traullé, Francis. De Chaissac à Vasarely. In : Vents du Morvan, n°15, printemps 2004, p. 12-16.
- **Poisson, Jacques. Le voyage aux eaux. Histoire de la desserte ferroviaire des stations thermales. 2004.**  
Poisson, Jacques. Le voyage aux eaux. Histoire de la desserte ferroviaire des stations thermales. Revue d'histoire des chemins de fer, 2004, n°31, p. 201-234.
- **Route des Villes d'Eau. Massif Central. Inventaire du patrimoine thermal. Saint-Honoré-les-Bains. 2009.**  
Route des Villes d'Eau. Massif Central. Inventaire du patrimoine thermal. Saint-Honoré-les-Bains. Avril 2009.
- **Saint-Honoré-les-Bains, le train a accompagné le thermalisme. 2010.**  
Saint-Honoré-les-Bains, le train a accompagné le thermalisme. In : Journal du Centre, 9 février 2010. p. 24.
- **Dufoulon, Fabien. Saint-Honoré-les-Bains, station thermale de montagne ? Thermalisme et villégiature dans le Morvan des années 1850 aux années 1930. 2020.**  
Dufoulon, Fabien. Saint-Honoré-les-Bains, station thermale de montagne ? Thermalisme et villégiature dans le Morvan des années 1850 aux années 1930. In : Colloque (13-14 juin 2019 ; Pau). Thermalisme et patrimoines dans les zones de montagne en Europe du XVIIIe au XXIe siècle. Pau : Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2020. ISBN 2-35311-120-3. 164 p. p. 39-47.

## Informations complémentaires

### Annexes

#### Hôtels de voyageurs dans le quartier thermal de Saint-Honoré-les-Bains

#### Approche chronologique

La chronologie de la construction des hôtels de voyageurs du quartier thermal est étroitement liée à celle des campagnes de travaux dans l'établissement thermal. L'Hôtel des Bains (1832) est ainsi édifié à la suite des travaux des années 1810-1820. Construit par Antoine-Louis de Viel de Lunas, marquis d'Espeuilles, il témoigne de l'implication précoce de la famille dans le thermalisme, avant même que celle-ci n'acquiert l'établissement thermal en 1837. L'activité hôtelière prend véritablement son essor après la reconstruction de 1854-1857. Elle répond aux besoins des curistes dont le nombre augmente constamment dans la seconde moitié du 19e siècle. L'Hôtel Le Morvan (construit par Antoine-Théodore dans les années 1860) et l'Hôtel Le Tournebride (construit par Marie-Louis-Antonin dans les années 1870) complètent les propriétés de la famille Viel de Lunas. Comme l'Hôtel des Bains, ils sont loués à bail à Pierre Hippolyte Walsdorff en 1874. On peut aussi supposer que l'Hôtel Bellevue (1883) est dans leur orbite puisque son propriétaire est Jean Desbois, dont on sait qu'il est alors "domestique" au château de La Montagne. La famille n'a toutefois pas le monopole de l'hôtellerie dans le quartier thermal. Des médecins lancent leur propre hôtel. Il s'agit d'abord du docteur Charles Simon Rasse qui crée le Grand-Hôtel et Villa Vaux-Martin (futur Hôtel Regina) dans les années 1870. Il est suivi par le docteur Jean-François Breuillard qui fait bâtir l'Hôtel du Parc dans les années 1880. Deux autres hôtels plus modestes, construits et gérés par des familles de Saint-Honoré-les-Bains, datent enfin de la même époque : l'Hôtel Hardy et l'Hôtel de la Boule d'Or (futur Hôtel Lanoiselée).

Le premier quart du 20e siècle correspond à une pause dans la construction d'hôtels à Saint-Honoré-les-Bains. On peut seulement citer l'Hôtel du Guet, dont la construction se poursuit jusqu'en 1928. On assiste à cette époque à une concentration des établissements entre les mains de la Société des Eaux thermales de Saint-Honoré, à qui la famille Viel de Lunas transfère la propriété de ses trois hôtels en 1900. Elle acquiert l'Hôtel du Parc (auquel est rattachée la Villa des Pins) et l'Hôtel Bellevue au début des années 1920. La Société anonyme hôtelière et immobilière succède à la Société des Eaux thermales de Saint-Honoré (1924) et fait construire l'Hôtel Bristol Thermal en 1930. Dans le troisième quart du 20e siècle, les hôtels de la société sont confiés à des gérants. Ils sont finalement vendus aux enchères en 1970. L'Hôtel Rose-Marie (seconde moitié des années 1930) est le dernier hôtel de voyageurs construit dans le quartier thermal.

L'Hôtel Bellevue et l'Hôtel Regina sont acquis par la Sécurité sociale, qui les transforme en maisons d'enfants autour de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont finalement tous les deux détruits pour laisser place au Centre thermal et de Rééducation respiratoire en 1961. D'anciennes villas (Villa Bon Accueil, Castel des Cèdres et Villa Les Myosotis) deviennent également des maisons d'enfants. L'Hôtel du Parc est fermé dès les années 1970, puis détruit en 2007 et 2015. Quatre anciens hôtels sont actuellement abandonnés et menacés : l'Hôtel Le Morvan, l'Hôtel Le Tournebride, l'Hôtel Hardy et l'Hôtel des Bains. L'Hôtel

Lanoiselée et l'Hôtel Rose-Marie ont fermé leurs portes plus récemment. L'activité a également cessé à l'Hôtel du Guet, partiellement occupé aujourd'hui par le Musée de la Résistance. L'Hôtel Bristol Thermal est le dernier des grands hôtels de voyageurs du quartier thermal à être encore en activité, exception faite de l'Auberge du Pré fleuri.

## Approche géographique

Deux édifices (Hôtel des Bains et Hôtel Bristol Thermal) jouxtent l'établissement thermal. Grâce à un couloir de circulation traversant ce dernier, l'Hôtel Bristol Thermal était par ailleurs relié à l'ancien casino. Au nord du parc, quatre édifices (Hôtel Le Morvan, Hôtel Le Tournebride, Hôtel Bellevue et Hôtel Regina) se situent le long de la route de Vandenesse (actuelle avenue Jean Mermoz) dont le tracé est antérieur au développement du quartier thermal. La situation des terrains, qui dominent une légère dépression, permet de créer des vues sur le paysage vers le sud. Plus près du bourg, l'Hôtel du Guet bénéficie d'une situation comparable avec vue sur les premiers contreforts du Morvan au sud-est. Trois édifices (Hôtel du Parc, Hôtel Lanoiselée et Hôtel Hardy) sont localisés à proximité de l'ancien écart du Ruisseau, au débouché de l'avenue reliant le bourg au quartier thermal (actuelle avenue Eugène Collin). L'Hôtel Rose-Marie est enfin construit le long d'une nouvelle voie (actuelle avenue du Docteur Segard) percée tardivement à l'ouest du parc thermal pour relier la route de Vandenesse et la route de Rémilly.

## Questions de styles

Un premier groupe est composé d'édifices caractérisés par la présence de pavillons ou d'ailes disposés symétriquement de part et d'autre d'un corps central, le toit brisé en ardoise et la baie couverte d'un arc segmentaire. Ces édifices font référence à l'architecture des châteaux français du 18<sup>e</sup> siècle. Ce style est ainsi adopté lors de la première campagne de construction de l'Hôtel Le Morvan (1865) puis lors de la création de l'Hôtel Bellevue (1883) où la sobriété du modèle est atténuée par l'association de la brique et de la pierre au rez-de-chaussée, dans les chaînes d'angles et les encadrements de baies. Cette inflexion est également nette dans les pavillons latéraux de l'Hôtel Le Morvan ajoutés tardivement (1900). Cette référence à l'architecture classique française est perceptible dans certaines villas du quartier thermal (Villa des Charmilles et Villa des Pins) et dans le bourg (Villa des Roses, détruite) datant de la même époque. La construction d'un toit brisé en ardoise en remplacement de la terrasse de couverture de l'Hôtel Bristol Thermal montre à quel point cette référence reste forte à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

Un deuxième groupe rassemble des hôtels composés d'un corps rectangulaire sans avant-corps, ni ailes ou pavillons latéraux, et par un nombre important de travées qui donne l'impression de "barres" horizontales. À ce groupe appartiennent l'Hôtel Regina (1871 et 1880) et l'Hôtel Hardy à la suite de son agrandissement (1920). Il s'agit d'édifices modestes, sans ambition architecturale particulière. Les baies sont rectangulaires et les toits à deux pans non brisés. Dans une certaine mesure, on peut rattacher l'Hôtel Bristol Thermal (1930) à ce groupe, puisqu'il se présente lui aussi comme une imposante "barre" qui aurait compté 16 travées de longueur si le projet initial avait été entièrement suivi. Il se distingue toutefois des deux précédents par sa hauteur et son discret décor de style Art Déco (pointes de diamants aux allèges des fenêtres du deuxième au quatrième étage, tables rentrantes avec contre-tables saillantes entre les fenêtres du cinquième étage).

L'Hôtel du Parc (1881 et 1893) constitue un *unicum* parmi les hôtels de voyageurs du quartier thermal. Son architecture exceptionnelle en font un contrepoint des édifices précédents. S'il est impossible de le rattacher à un groupe en particulier, il peut en revanche être rapproché de certaines villas contemporaines de style pittoresque. Les tours, qui donnent une allure de château médiéval à l'hôtel, se retrouvent à la Villa La Rouveyre et au Castel des Loges à la fin des années 1870 et au début des années 1880. Le corps en retour côté jardin, avec ses balcons en bois sur consoles courant devant les baies et sa charpente apparente, rappelle la mode des chalets alpestres à l'origine de la création du Chalet Bellevue dès les années 1860, puis de la Villa Suzanne et de la Villa La Serpolette dans les années 1880 et 1890. La mise en valeur enfin des pierres du Morvan permet de faire le lien avec la Villa Le Bois Joli (1901) et le Castel des Cèdres (1903).

## Maisons de villégiature dans le quartier thermal de Saint-Honoré-les-Bains

## Approche chronologique

Les premières villas du quartier thermal datent du troisième quart du 19<sup>e</sup> siècle. La Villa des Fleurs (vers 1860-1870) est la maison la plus ancienne, mais son histoire est rendue complexe par ses agrandissements successifs. Le Chalet Bellevue et la Villa Marguerite peuvent en revanche être considérés comme caractéristiques d'un type de villa que l'on retrouve aux périodes suivantes. À côté de ces réalisations, certaines maisons accueillant des curistes paraissent beaucoup plus modestes. C'est le cas de la Villa Paille et Maison Fassin. Si la seconde semble bien avoir été construite dès l'origine (1870) pour loger les curistes, la première pourrait bien n'être en réalité qu'une maison ordinaire (1869) acquise par deux curistes parisiennes qui en font leur villa dans les années 1890.

Près de la moitié des villas repérées datent du quatrième quart du 19<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque coexistent des pensions de familles, comme la Villa Les Romains, la Villa Les Jasmins, la Villa du Guet et la Villa des Charmilles, et de véritables résidences secondaires où le propriétaire peut séjourner une saison entière. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les villas les plus ambitieuses comme la Villa La Rouveyre, la Villa Les Myosotis et la Villa Pons. Si les premières années du 20<sup>e</sup> siècle sont encore marquées par un rythme soutenu de constructions, on assiste en revanche à un coup d'arrêt assez net après l'achèvement de la Villa Paulette (1906). Le Chalet Bellevue et la Villa Les Myosotis, agrandis respectivement en 1908 et 1912-1914, font figure d'exception. Ce phénomène est identique pour les hôtels de voyageurs, puisque aucun nouvel

établissement n'est créé dans les années 1900 et 1910. On peut supposer que la station thermale atteint un équilibre entre l'offre en matière d'hébergement et la capacité d'accueil de l'établissement thermal.

La reprise qui s'amorce dans le courant des années 1920 est timide, et le nombre des constructions nouvelles n'atteint pas celui de la Belle Époque. La Villa Marinette (1930) et la Villa des Tailles (1938) sont les maisons les plus intéressantes du deuxième quart du 20e siècle.

## Approche géographique

Le développement du quartier thermal de Saint-Honoré-les-Bains ne correspond pas à un plan directeur. Jusqu'au début du 20e siècle, le marquis d'Espeuilles, qui possède les terrains autour de l'établissement thermal, préserve le parc thermal et s'abstient de le lotir. Par conséquent, les villas sont dispersées tout autour, d'abord à proximité du bourg, et notamment le long de la nouvelle route départementale menant à Moulins-Engilbert et à Luzy (actuelle avenue du général d'Espeuilles), puis plus loin à l'ouest, le long des routes conduisant à Vandenesse (actuelle avenue Jean Mermoz) et Rémilly (actuelle avenue de Rémilly). On assiste ainsi à un étalement urbain jusqu'au tournant du siècle.

On constate au contraire à une densification du tissu urbain dans les années 1900-1930. Il est essentiellement dû au lotissement de la colline des Garennes, qui constitue jusqu'alors la marge orientale du parc thermal, et de ses abords immédiats (Guet et Baume-Vignot). Ce lotissement est décidé par la Société anonyme des Eaux thermales de Saint-Honoré en 1900-1901. Son "coup d'envoi" est l'acquisition par Gabriel Louis Julien Reimbolte, pour un montant de 8 500 francs, de deux terrains sur lesquels il fait bâtir la Villa Le Bois joli en 1901. Ce nouveau secteur est traversé par un chemin vicinal (actuelle avenue Eugène Collin) datant du troisième quart du 19e siècle. De nouvelles maisons (Villa Les Charmettes, Villa Les Capucines et Villa Marinette) sont construites au milieu des anciennes (Villa des Pins, Villa La Rouveyre et Villa Les Myosotis).

## Maîtres d'ouvrage

Parmi les villas repérées, dix ont été construites pour des médecins. On sait que la plupart d'entre eux recevaient leurs patients curistes chez eux. Le cas du docteur Marius Odin, qui a son cabinet dans la Villa Beau Site après la construction la Villa Pons (1899), et celui du docteur Jean-François Breuillard qui semble encore recevoir ses patients à l'Hôtel du Parc après la construction du Castel des Cèdres (1903), sont des exceptions. Certaines villas ont été acquises ou louées par des médecins tardivement. C'est le cas de la Villa Suzanne et de la Villa La Serpolette. La Villa La Rouveyre (1883) est construite par le docteur Eugène Collin, et un véritable cabinet médical est créé à l'intérieur après la Seconde Guerre mondiale. La Villa Les Myosotis, devenue maison d'enfants, comprend également un cabinet médical à l'époque du docteur Largier. Actuellement, deux maisons abritent des cabinets médicaux (Chalet Bellevue et Villa Comoy).

Parmi les villas repérées, quatre (au moins) ont été construites pour des artisans ou des ouvriers du bourg. La Maison Fassin est ainsi construite par un cantonnier. La Villa Les Jasmins et la Villa du Guet appartiennent à des artisans du bourg. La création de logements meublés destinés à être loués aux curistes doit permettre aux habitants de Saint-Honoré-les-Bains, vraisemblablement d'origines modestes, de profiter de l'essor de la station thermale. Ces maisons se caractérisent par une grande simplicité dans leur élévation. Elles se situent dans le même secteur géographique du quartier thermal (à proximité immédiate du bourg ancien) et appartiennent à la même période chronologique (années 1870 et début des années 1880). Il semblerait que la construction de villas soit devenue financièrement inaccessible pour ces catégories socio-professionnelles à partir de la fin du 19e siècle.

Parmi les villas repérées, sept (au moins) ont été construites pour des commerçants ou des industriels. Dans la majorité des cas, ils résident principalement dans la Nièvre. Charles Bourgoïn, cabaretier puis cafetier au bourg, fait construire la Villa La Morvanelle (1897). Gabriel Louis Julien Reimbolte, bijoutier et horloger à Moulins-Engilbert, fait construire la Villa Le Bois joli (1901). François Pasquet, marchand-négociant à Château-Chinon, est à l'origine de la création de la Villa (1881) et du Chalet (1888) des Charmilles. Plus tardivement, Paul Demoule, qui est à la tête du célèbre Hôtel de France à Nevers, fait bâtir la Villa Marinette (1930). Deux maisons sont construites par des industriels de Saône-et-Loire : la Villa Bon Accueil (1904) par Bertrand Mercier, directeur d'une importante entreprise de fabrication de lavabos, toilettes et meubles à Autun, et la Villa Les Buissonnets (1903) par Jean-Baptiste Jacquy Raget, marchand de sable à Chalon-sur-Saône. Le cas de la Villa Les Sorbiers (1894) est plus exceptionnel, puisqu'elle est construite par Dominique Kremer, marchand de café en gros à Paris. On peut rapprocher de ce groupe la Villa des Fleurs, acquise par le pharmacien Paul Chalon.

Trois villas sont bâties par des rentières. Le Castel des Loges (1879-1893) et la Villa Les Myosotis (1895-1914) sont construites par des femmes résidant principalement à Paris, respectivement Mathilde Danieck (13 rue d'Aguesseau, 8e arrondissement) et Henriette Mathé (4 rue d'Armaillé, 17e arrondissement). La Villa Jeanne (1896) quant à elle est construite par Jeanne Boudet, de Lyon.

## Maîtres d'œuvre

Le nom du maître d'œuvre est rarement connu. Seule une maison est signée et datée ; il s'agit de la maison 8 avenue Claude Dellys construite par J. Sonnet en 1932.

Les recherches en archives permettent d'identifier avec certitude quatre architectes de premier plan installés à Nevers. Adolphe Bouveault, architecte départemental, intervient au Pavillon Blanc du Castel des Loges, pour lequel on conserve plusieurs dessins datés de 1880. Claude Camuzat quant à lui est l'auteur de la Villa Les Myosotis. On conserve environ 200 dessins correspondant à sa construction (1893-1895) et ses agrandissements (1906 et 1912-1914). Bouveault et Camuzat



adoptent un style étroitement lié à l'historicisme en vogue à la fin du 19e siècle. Georges-Théodore Renaud, qui intervient d'abord à Saint-Honoré-les-Bains en construisant la pharmacie de la rue Eugène Collin (1908) puis en agrandissant la chapelle du parc (1913), est l'auteur de la Villa Marinette (1930). On peut enfin noter qu'Armand Inconnu, architecte de l'Hôtel Rose-Marie avant la Seconde Guerre mondiale, est l'auteur de projets pour la maison de Georges Guillot (1941) et celle d'André Prevotat (1964) situées en dehors du quartier thermal, rue de L'Hâte, et par conséquent non prises en compte dans le repérage.

D'autres villas peuvent être attribuées aux architectes de l'établissement thermal. Une tradition ancienne attribue la Villa Comoy et le Chalet des Charmilles à Andoche Parthiot, originaire de la Nièvre et installé à Château-Chinon. Cette attribution, qui ne semble pas invraisemblable, n'a cependant pas pu être confirmée par les sources écrites.

## Questions de styles

Un premier groupe de villas peut être défini à partir du Chalet Bellevue (1864) que fait bâtir Gilbert Charleuf, auteur du *Guide médical et pittoresque* (1865) avec Eugène Collin. Ce style "chalet" se retrouve quelques années plus tard à la Villa Suzanne et surtout à la Villa La Serpolette. Cette mode concerne d'autres constructions contemporaines dans la station thermique : l'Hôtel du Parc, le casino-théâtre et la chapelle. Ce type de construction, loin d'être exceptionnel dans les stations thermales et balnéaires en France au 19e siècle, est rare dans les autres stations d'importance en Bourgogne (Bourbon-Lancy, Pougues-les-Eaux et Santenay) ce qui pose la question de l'existence d'une spécificité locale à l'échelle régionale. Celle-ci pourrait s'expliquer par la création d'un imaginaire de la montagne qui se forge à partir des écrits des médecins sur les eaux "pyrénéennes" de Saint-Honoré, bientôt suivis par les auteurs des guides pittoresques comme Élixa Chevalier et Charles Dorigny et les illustrateurs des affiches P.L.M. qui exagèrent l'altitude des montagnes environnantes. Certains éléments dans les élévations d'autres villas relèvent de la même recherche de pittoresque. L'étude a permis de repérer six façades à décor de lambrequins (Villa Marguerite, Chalet des Charmilles, Villa Élixa, Villa Jeanne, Villa Les Charmettes et Villa Les Buissonnets) et quatre façades à sous-arbalétriers apparents devant un pignon (Villa Les Sorbiers et Villa Paulette) ou une lucarne-pignon (Villa Beau Site et Villa Aline). Le Chalet des Charmilles (1888) est l'exemple le plus intéressant avec un grand lambrequin de métal suspendu devant le pignon d'une maison qui n'a rien d'un chalet.

Dans les années 1880 sont construites des villas inspirées des demeures du Moyen Âge et de la Renaissance. Cette inspiration se traduit, dans un premier temps, par l'apparition de tours de plan circulaire (Villa La Rouveyre et Castel des Loges) parfois en surplomb (Villa Suzanne) et de lucarnes néo-gothiques (Villa La Rouveyre et Villa Suzanne). Cette tendance aboutit dans un second temps à la création de la Villa Pons (1899) et du Castel des Cèdres (1903) qui se présentent comme de véritables petits manoirs. Un soin particulier est accordé à la composition et au décor des façades qui associent différentes pierres (marbre, granite, calcaire) ou d'autres matériaux (brique, bois) apparents. La Villa des Charmilles (1881) est la première villa inspirée, quant à elle, de l'architecture classique française. Elle rassemble un certain nombre d'éléments (toit brisé en ardoise percé de lucarnes, bossage en table des chaînes d'angles et des jambes, etc.) qui donnent à sa façade une allure de petit château du 18e siècle. Ce style, que l'on retrouve dans l'Hôtel Le Morvan et l'Hôtel Bellevue, reste rare dans les villas du quartier thermal. On ne le rencontre que sous la forme de "citations" comme à la Villa des Pins (toit brisé en ardoise) ou encore à la Villa Les Terrasses (tour coiffée d'un toit en pavillon). La Villa Les Myosotis (1895-1914) constitue l'exemple le plus abouti au sein de ce sous-groupe.

L'Art Nouveau n'a pas connu de diffusion dans le quartier thermal, puisque la seule construction de ce style est la pharmacie de l'avenue Eugène Collin. On peut toutefois rattacher à ce style le large bandeau décoratif en enduit ocre de la façade de la Villa des Troènes (1906). L'Art Déco est en revanche représenté par la façade de la Villa Marinette (1930). Les maisons construites dans les années 1930 adoptent un style vaguement régionaliste. La Villa Les Capucines présente ainsi une façade composée d'un premier niveau en moellon calcaire apparent et d'un second niveau en ciment imitant des pans de bois. Plusieurs autres exemples existent dans le quartier thermal (Villa Miraflores, maison 23 avenue Eugène Collin et maison 6 allée des Garennes) ou en dehors (maison 1 avenue du Général d'Espeuilles, maison 29 rue de L'Hâte). Seule la Villa des Tailles (1938) se distingue par une certaine modernité, sans pour autant abandonner la pierre apparente. Deux maisons couvertes d'un toit à pan unique en pente douce (maison 14 rue Joseph Duriaux et maison 25 avenue Eugène Collin) illustrent l'introduction d'un style plus "moderne" dans le quartier thermal.

Concernant plus spécifiquement le décor des façades, la brique apparente est fréquente. On la retrouve couramment en chaînes d'angles ou jambes, soit seule comme à la Villa Anne-Marie, soit associée à la pierre calcaire comme à la Villa Les Charmettes et à Villa Les Buissonnets. À la Villa La Morvanelle, la brique est utilisée pour créer des frises, de fausses arcatures et de fausses niches. L'association de briques émaillées de différentes couleurs est plus rare. On la retrouve dans les chaînes d'angles du Chalet des Charmilles et de la Villa Élixa, dans la frise de la Villa Les Sorbiers, et surtout à la tour d'angle du Pavillon Rose du Castel des Loges. Son décor n'a qu'un seul équivalent à Saint-Honoré-les-Bains : l'ancienne pâtisserie confiserie L. Leclerc (19 avenue Eugène Collin). D'autres décors céramiques sont présents à la Villa Paulette (relief en terre cuite commercialisé par la Grande Tuilerie de Bourgogne) et à la Villa Bon Accueil. Il est possible enfin de noter l'utilisation de cheminées en terre cuite fabriquées par l'entreprise Perrusson-Desfontaines (Écuisses) au Chalet des Charmilles et à la Villa Élixa.

**Aperçu chronologique de la législation sur les sources, les jeux et les stations (1605-1910).**

## Édit royal de mai 1605

La protection des sources minérales est confiée au Premier Médecin du Roi qui désigne des "intendants des bains et fontaines

minérales" dans les provinces. Ces sources appartiennent en théorie à l'État. En réalité, elles sont bien souvent exploitées par les propriétaires privés des terrains. Cette tolérance est explicitée dans une déclaration royale en date du 25 avril 1772.

### **Arrêt du Conseil d'État du 5 mai 1781**

La distinction entre les sources appartenant à l'État et celles appartenant à des particuliers est établie. L'exploitation des eaux minérales par ces particuliers est toutefois soumise à l'autorisation préalable de la Société royale de Médecine (fondée en 1776).

### **Décret impérial du 24 juin 1806**

L'interdiction de l'exploitation publique des jeux, établie en 1781, est l'objet d'une exception au bénéfice des "lieux où il existe des eaux minérales" et de la ville de Paris. Le Code pénal (1810) et la loi du 21 mai 1836 abrogent cette disposition particulière. Dans les faits, des cercles de jeux subsistent et se multiplient jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

### **Ordonnance royale du 18 juin 1823**

L'administration et la livraison au public des eaux minérales sont soumises à une autorisation préalable, sauf pour les pharmaciens. Cette autorisation, qui n'est pas limitée dans le temps, prend la forme d'un arrêté ministériel. Les propriétaires sont tenus de veiller à la conservation et à l'amélioration des sources.

### **Loi du 14 juillet 1856**

Certaines sources minérales peuvent être déclarées d'intérêt public et dotées d'un périmètre de protection des eaux. La loi est l'aboutissement de plusieurs décennies de débats. Elle remplace le décret du 8 mars 1848 qui fixait arbitrairement un périmètre d'un rayon d'un kilomètre autour des sources autorisées.

### **Loi du 15 juin 1907**

L'État autorise certains jeux de hasard dans les cercles et casinos des "stations balnéaires, thermales ou climatiques" sans que celles-ci soient précisément et juridiquement définies. Ces jeux doivent toutefois se tenir dans des lieux "distincts et séparés" et seulement pendant "la saison des étrangers".

### **Loi du 13 avril 1910**

Toute commune qui possède sur son territoire une ou plusieurs sources minérales ou un établissement exploitant une ou plusieurs sources minérales peut être érigée en "station hydrominérale", et peut à ce titre décider de prélever une taxe de séjour qui doit permettre l'embellissement de la ville et l'accueil des indigents. Le prélèvement de cette taxe est rendu obligatoire par la loi du 24 septembre 1919.

**Thématiques :** thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

» (morceau de terre cultivé), et un joli enfant qui tétait encore. »



Saint-Honoré vu de la route de Vandenesse.

*Glux-en-Glainc* doit son nom à un vieux château dont les ruines se voient encore sur la montagne entre Saint-Prix et Verrières.

**Vue pittoresque de la station thermale (bourg et quartier thermal) dans les années 1850.**

58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**[Vue du bourg et du quartier thermal] / Dardelet. In : Chevalier, E. *Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains*. Nevers : P. Bégat, 1857. p. 272.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : NIV 2004

N° de l'illustration : 20205800232NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

— 272 —

appelée de la Marquise; la troisième, de la Crevasse; la quatrième,  
de l'Accacia; la cinquième, de la Grotte.



Etablissement thermal.

**Vue pittoresque de la station thermale (établissement thermal et hôtel) dans les années 1850.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**Établissement thermal / Dardelet. In : Chevalier, E. *Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains*. Nevers : P. Bégat, 1857. p. 272.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : NIV 2004

N° de l'illustration : 20205800231NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Affiche publicitaire (fin du 19e siècle).**

58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Eaux thermales sulfureuses, sodiques et arsenicales/ [auteur inconnu]. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. Imp. Marcel Picard, Paris. Affiche publicitaire.***

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800070NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (fin du 19e siècle).**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre* / Henri Ganier. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. Imp. Courmont Frères. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800076NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (fin du 19e siècle).**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) / Frédéric Alexianu dit Hugo d'Alesi. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. 102 x 70 cm.***  
**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800072NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (début du 20e siècle).  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre* / [auteur inconnu]. [Début du 20e siècle]. Lithographie. 100 x 70 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800073NUC2A

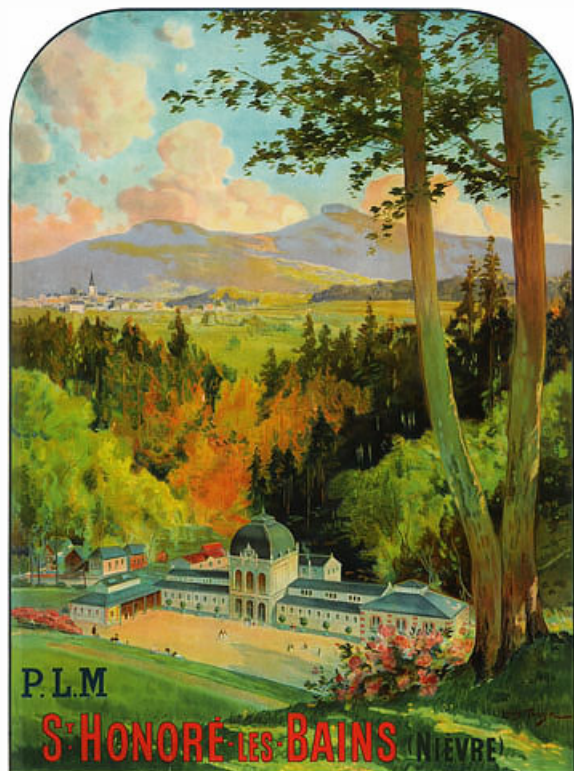
Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre





**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (vers 1910).**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre* / Louis Tausin. [Vers 1910]. Lithographie. 104,5 x 75,5 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800077NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (1928).**  
58, Vandenesse route départementale 3, lieudit : Chèvres

**Source :**

**Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée / Roger Broders. [1928]. Lithographie. Imp. Pierre Lafitte, Paris. 99,5 x 62,5 cm.**  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800080NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (vers 1930).**  
58, Saint-Honoré-les-Bains rue du Docteur Segard

**Source :**

**Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre. Providence des voies respiratoires. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée / [s.n.]. [vers 1930]. Lithographie. 100 x 63 cm.**  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800078NUC2A

Date : 2021

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Vue panoramique du bourg.**

58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Vue panoramique côté sud/ [auteur inconnu]. Autun : Rasse, [première moitié du 20e siècle]. Carte postale.***

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800121NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Paysage de Saint-Honoré-les-Bains.**

58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Vieille Montagne/ [auteur inconnu]. [S.I.] : N.D., [première moitié du 20e siècle].***  
**Carte postale.**

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800120NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Cascade du Seu, site d'excursion des curistes de Saint-Honoré-les-Bains.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains. Cascade du Seu* / [auteur inconnu]. [Première moitié du 20e siècle]. Chalon-sur-Saône : Bourgeois Frères, [s.d.]. Carte postale.**

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800122NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Villa des Roses (aujourd'hui détruite) sur la route de Luzy (actuelle avenue du Général d'Espeuilles).**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). La Route de Luzy/ [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [première moitié du 20e siècle].***

Lieu de conservation : Collection particulière

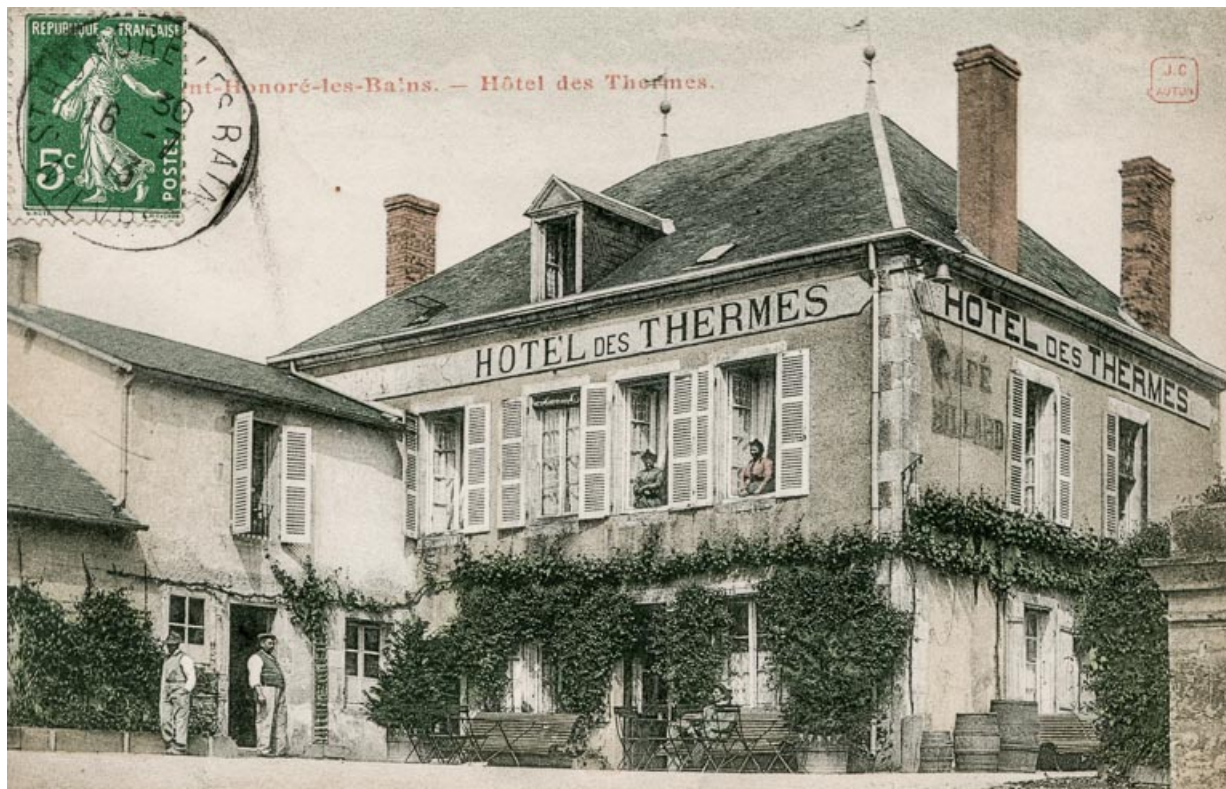
N° de l'illustration : 20195800263NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Hôtel des Thermes, dans le bourg ancien.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains. Hôtel des Thermes / [auteur inconnu]. [S.n.] : [s.d.], [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.***

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800144NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine





**Hôtel Saint-Louis, dans le bourg ancien.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). L'Hôtel Saint-Louis / [auteur inconnu]. Tannay : Éditions Collin, [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.**

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20195800142NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Hôtel Jolly-Maribas avant son premier agrandissement, dans le bourg ancien.  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Hôtel Jolly-Maribas / [auteur inconnu]. Besançon : C. Lardier, [premier quart du 20e siècle]. Carte postale.***

Lieu de conservation : Collection particulière

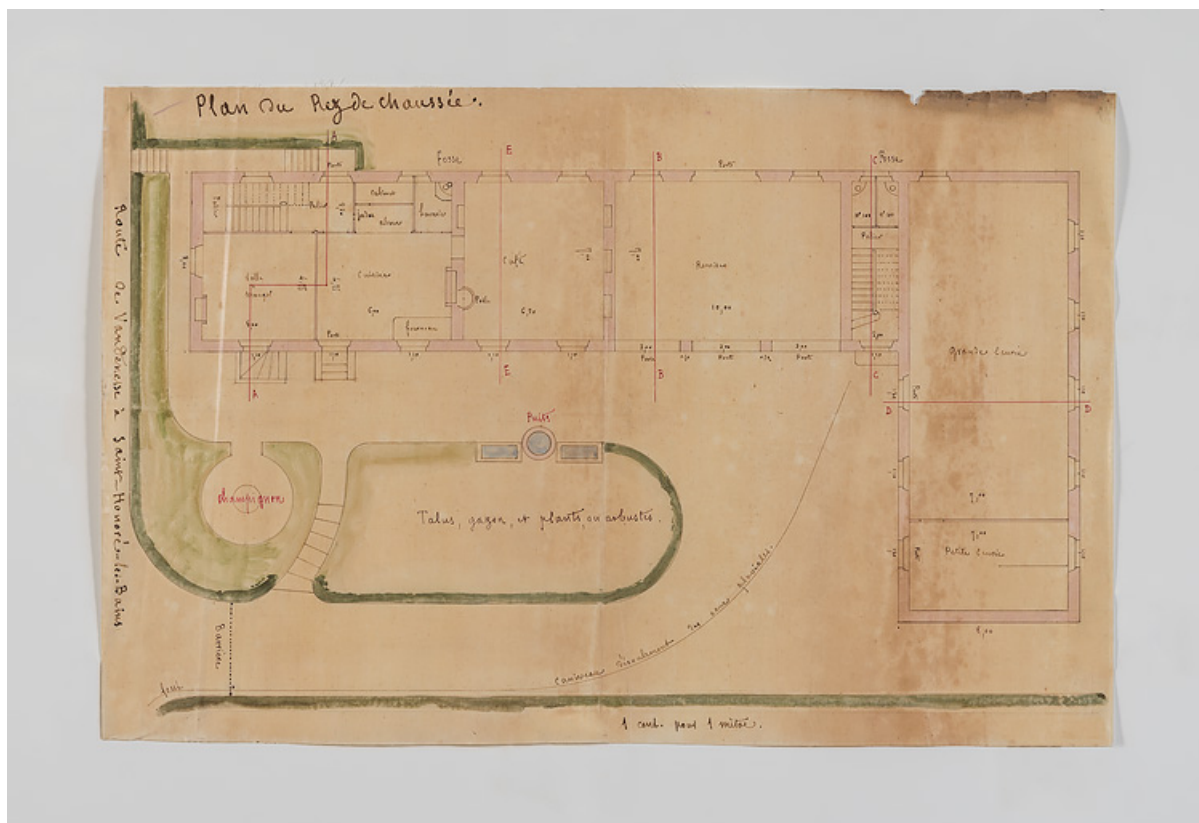
N° de l'illustration : 20195800143NUC2A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, plan du rez-de-chaussée.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**Plan du rez-de-chaussée. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900].  
Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.**

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

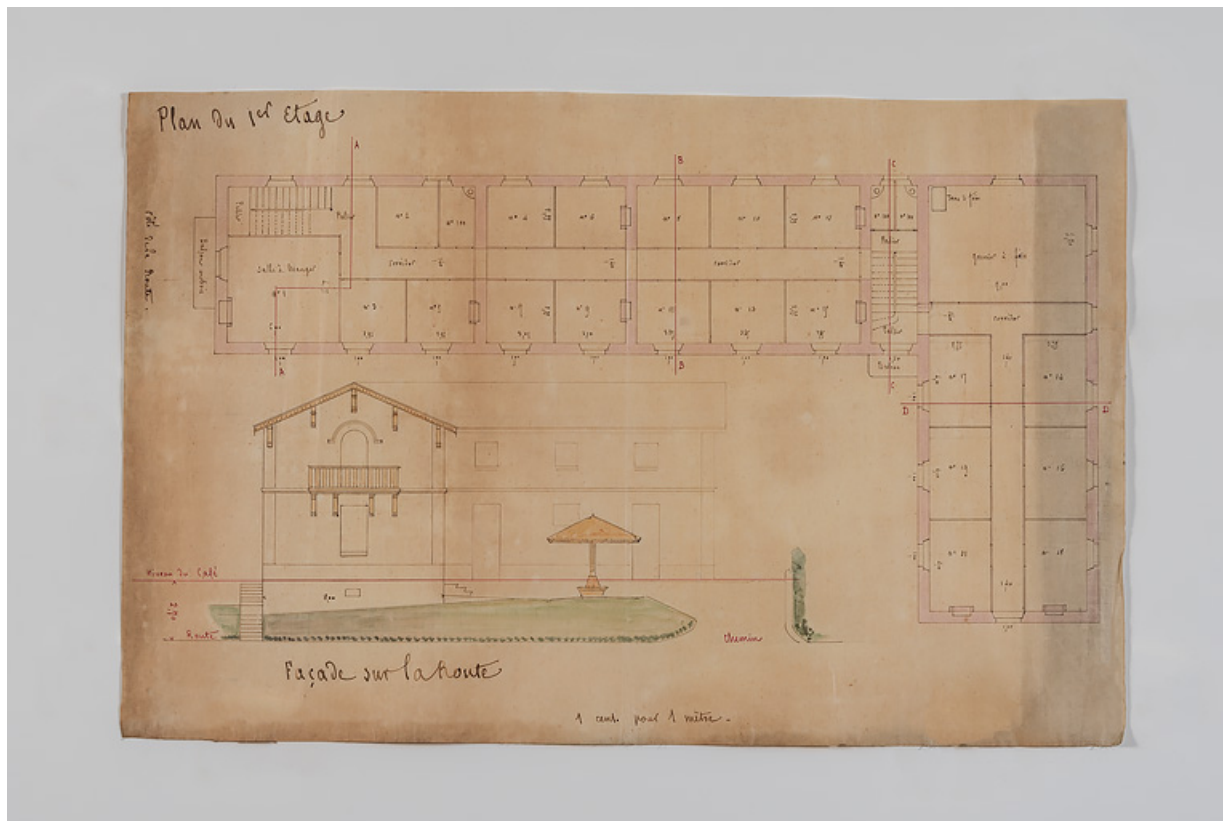
N° de l'illustration : 20195800463NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, plan du premier étage et façade sur la route de Vandenesse.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Plan du 1er étage. [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.***

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

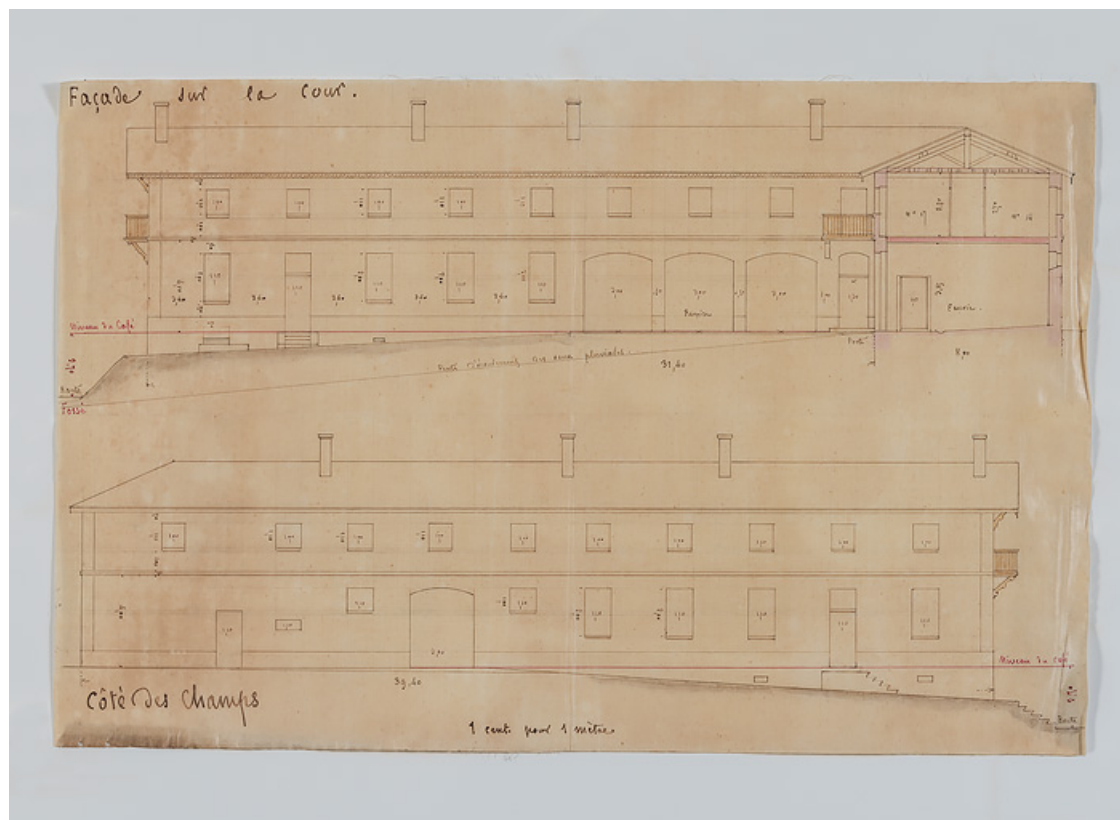
N° de l'illustration : 20195800462NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, façades sur la cour et du côté des champs.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

***Façade sur la cour. Côté des champs* [Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.**

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

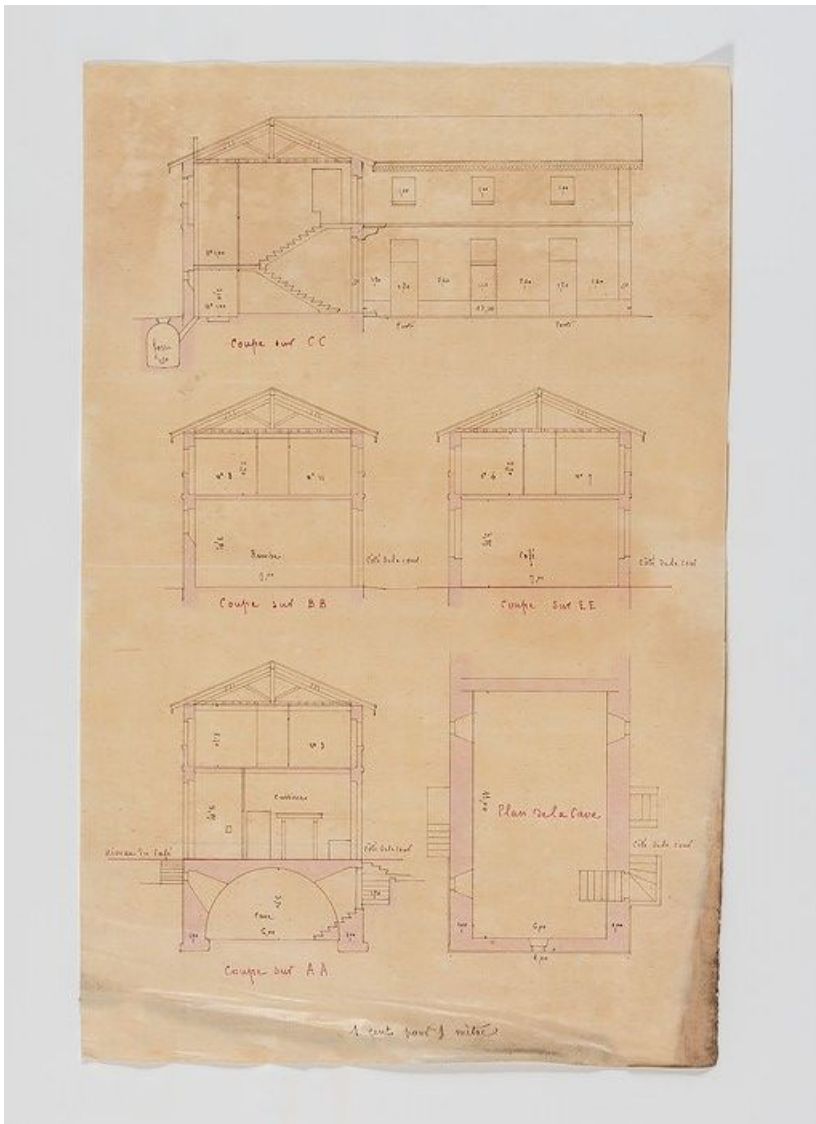
N° de l'illustration : 20195800464NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, coupes transversales et élévations sur la cour.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**[Plan, coupes et élévations. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900].  
Dessin à l'encre et à l'aquarelle sur papier. 45 x 29 cm.**

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

N° de l'illustration : 20195800465NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, élévation du corps perpendiculaire à la route.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**[Maquette. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Papier collé sur une boîte en bois contenant des plans des étages.**

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

N° de l'illustration : 20195800474NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs, élévation du corps perpendiculaire à la route.**  
58, Saint-Honoré-les-Bains

**Source :**

**[Maquette. Projet pour une auberge ou un hôtel de voyageurs] / [auteur inconnu]. [Vers 1900]. Papier collé sur une boîte en bois contenant des plans des étages.**

Lieu de conservation : Collection particulière : château de La Montagne, Saint-Honoré-les-Bains

N° de l'illustration : 20195800475NUC4A

Date : 2019

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine